

VISITE MEDICALE

Par [Profil supprimé](#) Posté le 31/01/2015 à 10h55

bonjour j'ai une visite medicale a passer en prefecture j'aimerais savoir le test qui font etre effectuer merci de vot reponse

1 RÉPONSE

Moderateur - 27/02/2015 à 12h42

Bonjour,

Je ne sais pas s'il n'est pas trop tard pour répondre mais voici. La commission médicale de récupération du permis de conduire peut vous faire passer tout test, biologique ou psychotechnique, nécessaire pour établir que vous êtes en état de reprendre le volant. Elle peut donc rechercher si vous êtes consommateur abusif d'alcool ou si vous consommez des drogues.

Cordialement,

le modérateur.
